



Frais de déplacement en micro entreprise

Par **SCHNEIDERCHRIST**, le **21/01/2009** à **17:42**

je suis formateur independant

je suis en micro entreprise BNC hors TVA et avec frais forfaitaire a 34%

je facture les frais de deplacement a part sur la facture sous forme d'une indemnité kilometrique forfaitaire.

puis-je déduire ces frais de mon chiffre d'affaires au niveau fiscal??